

L'HOMME DANS TOUS SES ÉTATS
COLLECTION DIRIGÉE PAR R. MIEUSSET

Coordonné par
Pierre Jouannet

Procréation Médecine et Don

2^e édition



Lavoisier
Médecine
SCIENCES

Procréation Médecine et Don

2^e édition

Dans la même collection

La contraception masculine, par R. Mieuxset, J.-C. Soufir

Chez le même éditeur

Atlas de poche d'obstétrique, par K. Goerke

Imagerie de l'appareil génito-urinaire, par O. Hélénon

L'enfant à naître : sa santé, son avenir : Agir avant, pendant et après la grossesse,
par C. Dreux, C. Sureau

Maternité et psychiatrie : Répercussions et prise en charge (coll. Les Précis),
par M.-N. Vacheron

Physiologie, pathologie et thérapie de la reproduction chez l'humain,
par C. Poncelet, C. Sifer

Traité d'andrologie à l'usage des cliniciens, par R. Mieuxset

La petite encyclopédie médicale Hamburger, par M. Leporrier

Guide du bon usage du médicament, par G. Bouvenot et C. Caulin

Le Flammarion médical, par M. Leporrier

Guide de conversation médicale, français-anglais-allemand,
par C. Coudé, X.-F. Coudé et K. Kassmann

Procréation Médecine et Don

2^e édition

Sous la direction de
Pierre Jouannet

Direction éditoriale : Fabienne Roulleaux

Édition : Solène Le Gabellec

Fabrication : Estelle Perez

Couverture : Isabelle Godenèche

Illustration de couverture : Pascal Gentil

Composition : Desk, Saint-Berthevin (53)

ISBN : 978-2-257-20653-4

© 2016, Lavoisier, Paris

Liste des collaborateurs

Danièle Besse

Conseillère en santé sexuelle et reproductive, Unité de médecine de la reproduction (UMR), Département de gynécologie-obstétrique-génétique médicale, Centre hospitalo-universitaire vaudois, Lausanne, Suisse.

Daphna Birenbaum-Carmeli

Professeur, Faculté des sciences de la santé et du bien-être social, université de Haifa, Israël.

Dominique Boizard-Heulin

Psychologue, Psychothérapeute aujourd'hui à la retraite de la fonction publique hospitalière, CECOS et Service de biologie de la reproduction, Centre hospitalo-universitaire de REIMS

Adèle Bourdelet

Bénévole, animatrice de groupe de parole, Association des enfants du don (ADDED), Rouen, France.

Georges Bourrouillou

Praticien hospitalier, généticien, cytogénéticien, Service de génétique médicale, Hôpital Purpan, Centre hospitalo-universitaire de Toulouse, France.

Jean-Luc Bresson

Professeur des Universités, praticien hospitalier, Service de génétique biologique – histologie, Centre hospitalo-universitaire de Besançon ; Université de Franche-Comté, France.

Laurence Brunet

Juriste, chercheuse associée, Équipe CRDST, UMR de droit comparé de Paris, CNRS/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Chargée de mission, Centre d'éthique clinique, Groupe hospitalier Broca-Cochin-Hôtel Dieu, Paris, France.

Céline Bruno

Praticien hospitalier, médecin biologiste de la reproduction, Laboratoire de fécondation in vitro - CECOS, Centre hospitalo-universitaire de Dijon, France.

Louis Bujan

Professeur des Universités, praticien hospitalier, biologie et médecine du développement et de la reproduction, Directeur du Groupe de recherche en fertilité humaine (EA3694, Université Toulouse III), ancien président de la Fédération française des CECOS, Groupe d'activité de médecine de la reproduction, Hôpital Paul de Viguier, Centre hospitalo-universitaire de Toulouse, Université de Toulouse III, France.

Betty Chevallier

Aide médicale à la procréation, Cochin-Saint-Vincent-de-Paul, Paris, France.

Jean-Loup Clément

Psychologue-Psychothérapeute honoraire, CECOS, Hospices civils de Lyon, France.

Georges David

Professeur, fondateur des CECOS, Paris, France.

Anne Delbaere

Professeur, Chef de clinique, Clinique de la fertilité, Hôpital Érasme, Bruxelles, Belgique.

Marjolaine Doumergue

Dctorante en psychologie sociale, Laboratoire GRePS (EA 4163), Université Lyon 2, France.

Charlotte Dudkiewicz-Sibony

Psychologue clinicienne, Service de médecine de la reproduction, maternité et CECOS, Hôpital Tenon, Paris, France.

Marysa Emery

Médecin responsable de l'accompagnement psychologique, Service de l'accompagnement psychologique des couples, Centre de procréation médicalement assistée (CPMA sa), Lausanne, Suisse.

Fédération française des CECOS

Paris, France.

Sylviane Hennebicq

Professeur des Universités, praticien hospitalier, Laboratoire d'aide à la procréation – CECOS, Centre hospitalo-universitaire de Grenoble, France.

Pierre Jouannet

Professeur émérite, Université Paris-Descartes, France.

Jean-Claude Juillard

Ingénieur hospitalier, CCS patient – Pôle soins, Siège de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, France.

Nikos Kalampalikis

Professeur de psychologie sociale, Laboratoire GRePS (EA 4163), Université Lyon 2, France.

Jean-Marie Kunstmann

Praticien hospitalier, Service de biologie de la reproduction – CECOS, Groupe hospitalier Broca-Cochin-Hôtel Dieu, Paris, France.

Chantal Laruelle

Psychologue, Clinique de la fertilité, Hôpital Érasme, Bruxelles, Belgique.

Jacqueline Mandelbaum

Maître de conférences des Universités, praticien hospitalier, ancien chef du Service de biologie de la reproduction - CECOS, Hôpital Tenon, Paris, France.

Michela Marzano

Professeur des Universités, Université Paris-Descartes – Faculté des sciences humaines et sociales de la Sorbonne, Paris, France.

Christophe Masle

Président de l'Association des enfants du don (ADDED), animateur de groupe de parole, ADDED, Rouen, France.

Jean-Claude Mazzone

Médecin neuro-psychiatre, Toulouse, France.

John Milbank

Professeur de religion, politique et éthique, Centre de théologie et de philosophie, Université de Nottingham, Royaume-Uni.

Laeticia Monteil

Conseillère en génétique, Service de génétique médicale, Hôpital Purpan, Centre hospitalo-universitaire de Toulouse, France.

Rose-Marie Quéré-Le Goff

Psychologue clinicienne, Service de biologie de la reproduction – CECOS, Centre hospitalo-universitaire de Rennes, France.

Célia Ravel

Professeur des Universités, Praticien hospitalier, Service de biologie de la reproduction – CECOS, Centre hospitalo-universitaire de Rennes ; Université de Rennes 1, France.

Jean-Pierre Siffroi

Professeur des Universités, Praticien hospitalier, Département de génétique médicale, Hôpital d'enfants – Armand-Trousseau, Paris, France.

Yigal Soffer

Centre d'infécondité masculine et de banque de sperme, CHU Assaf Harofé, Zerifin Israël ; Faculté de médecine de Sackler, Université de Tel-aviv, Israël.

Michael Stambolis-Ruhstorfer

Docteur en sociologie, Université de Californie Los Angeles (UCLA), États-Unis ; l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, France.

Irène Théry

Sociologue, Directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, France.

Daniel Wirthner

Directeur médical, médecin spécialisé en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique, Service de procréation médicale assistée et endocrinologie gynécologique, Centre de procréation médicalement assistée (CPMA sa), Lausanne, Suisse.

Dorothea Wunder-Galié

Médecin spécialisé en médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique, Service de procréation médicale assistée et endocrinologie gynécologique, Centre de procréation médicalement assistée (CPMA sa), Lausanne, Suisse.

Sommaire

Liste des collaborateurs	V
Avant-propos	XIII

Partie I

Procréer grâce à un don : état des lieux en France

Chapitre 1. Quarante années d'activité d'AMP avec don de spermatozoïdes en France au sein des CECOS : données descriptives.	3
S. Hennebicq, J.-C. Juillard et la Fédération française des CECOS	
Chapitre 2. Le don d'ovocytes en France.	17
C. Ravel, R.-M. Quéré-Le Goff	
Chapitre 3. Aider les couples à devenir parents grâce au don de spermatozoïdes ou d'ovocytes : questions et modalités du choix des gamètes	27
L. Bujan	
Chapitre 4. L'accueil d'embryons en France	33
C. Bruno, J. Mandelbaum	

Partie II

Procréer grâce à un don : expériences d'autres pays

Chapitre 5. Le don de sperme en Israël, son secret et son anonymat 43
Y. Soffer, D. Birenbaum-Carmeli
Chapitre 6. Le don d'ovocytes en Belgique 55
C. Laruelle, A. Delbaere
Chapitre 7. Don de sperme en Suisse : enjeux psychologiques dans un pays ayant levé l'anonymat 65
D. Besse, M. Emery, D. Wunder-Galié, D. Wirthner

Partie III

Réflexions sur la procréation par don

Aspects médicaux

Chapitre 8. Don de sperme : le lien entre l'anonymat et le bénévolat 75
G. David
Chapitre 9. Stratégies reproductives et transmission des gènes : grâce aux femmes et malgré les hommes ? 83
J.-P. Siffroi
Chapitre 10. Connaître ses « origines génétiques » et... ne rien savoir ! 93
L. Monteil, G. Bourrouillou

Aspects éthiques, sociaux et juridiques

Chapitre 11. Le principe de l'anonymat du don de gamètes en France : un pilier au socle d'argile ? 99
L. Brunet
Chapitre 12. L'éthique du don de sperme 119
J. Milbank
Chapitre 13. Donner ses gamètes : savoir pourquoi sans savoir pour qui 123
B. Chevallier
Chapitre 14. L'anonymat dans l'insémination avec don de sperme : un regard éthique 129
M. Marzano

Chapitre 15. L'accès aux origines des personnes nées de dons : analyses et propositions du rapport Filiation, origines, parentalité.....	141
I. Théry	

Aspects psychologiques

Chapitre 16. Le deuil de la fertilité dans l'insémination avec sperme de donneur.....	161
J.-C. Mazzone	

Chapitre 17. L'anonymat du don de spermatozoïdes. Quelques hypothèses de travail.....	173
D. Boizard-Heulin	

Chapitre 18. Don anonyme, secret du don et symbolique.....	179
C. Dudkiewicz-Sibony	

Partie IV **Du don à l'enfant**

Le vécu et le regard des donneurs

Chapitre 19. En France, la majorité des donneurs de spermatozoïdes est en faveur de l'anonymat.....	189
J.-M. Kunstmann, P. Jouannet, J.-C. Juillard, J.-L. Bresson et la Fédération française des CECOS	

Chapitre 20. Témoignages des donneurs.....	203
Don d'embryons.....	203
Témoignages d'Henri et Marie, de Louis et Athénaïs	
Don d'ovocytes.....	204
Témoignages de Louise, de Martine, de Michelle et Yves, de Stéphanie	
Don de sperme.....	207
Témoignages d'Adrien, d'Albert, de François, de Frédéric et Caroline, d'Hervé, de Jean, de Serge	

Le vécu et le regard des parents

Chapitre 21. Les parents envisagent d'informer l'enfant de son mode de conception mais souhaitent maintenir l'anonymat du donneur.....	215
P. Jouannet, J.-M. Kunstmann, J.-C. Juillard, J.-L. Bresson et la Fédération française des CECOS	

Chapitre 22. De quoi le don est-il le nom pour ceux qui le vivent ?. 227
N. Kalampalikis, M. Doumergue

Chapitre 23. Les mères lesbiennes, les mères célibataires et leurs enfants : l'état des lieux de la recherche 243
M. Stambolis-Ruhstorfer

Chapitre 24. Témoignages des parents 253

Don d'embryons 253

Témoignages d'Alice, Marie-Jo et Jean-Marc, de Marie et Pierre

Don d'ovocytes 257

Témoignages de Myriam et sa fille Alexandra, de Sophie

Don de sperme 260

Témoignages d'Alexandre, de Barbara, de Béatrice et François, de Chloé et Léa, de Delphine, Dominique Le Morton : extrait de la discussion générale du 8 février 2011 lors de l'examen de la loi de bioéthique à l'Assemblée nationale, d'Emmanuelle et Vincent, de Fantem, d'Isabelle et Jérôme, de Lucie et Olivier, de Marie-Catherine, de Marie-Christine, de Philippe, de Stéphane et Ingrid, de Yann

Le vécu et le regard des enfants

Chapitre 25. L'insémination artificielle avec donneur : les enfants donnent leur avis. 283
J.-L. Clément

Chapitre 26. L'association des enfants du don 295
C. Masle, A. Bourdelet

Chapitre 27. Témoignages d'enfants et d'adultes issus d'un don. . 305

Don de sperme 305

Témoignages d'Agnès, d'Amélie, d'Angèle, d'Annie, d'Antoine, de Clément, d'Élodie, de Grégoire, d'Henri, de Julia, de Léo, de Marc, de Nathalie et Martine, de Robert, de Sylvie

Annexes : Associations et organismes 327

Bibliographie générale

1. Livres 331

2. Rapports et dossiers 332

3. Articles 332

Index 335

Avant-propos

Procréer à l'aide d'un tiers pour remédier à une infertilité est une coutume très ancienne. En général, elle était mise en œuvre dans l'intimité des couples et des familles, selon les moyens les plus divers, mais sans intervention médicale, au gré de l'Histoire et des cultures. Les conséquences pour les différentes personnes impliquées et les liens intergénérationnels qui en résultaient étaient le plus souvent bien assumés si l'on en croit les anthropologues.

Au cours du vingtième siècle, le développement de techniques capables de traiter *in vitro* et de congeler les cellules sexuelles et les embryons fut à l'origine d'un nouveau phénomène, la médicalisation de la procréation. Cette procréation médicalement assistée (PMA) a pour but d'aider à créer un embryon conduisant à la naissance d'un enfant en bonne santé. En principe la PMA est réalisée avec les spermatozoïdes et les ovocytes des futurs parents mais quand c'est impossible, le recours à d'autres, les tiers donneurs, permet aux personnes concernées de procréer malgré tout.

En France, la PMA avec tiers donneur est encadrée par la loi depuis 1994. Elle repose sur un socle de principes éthiques fondamentaux, *volontariat-bénévolat-anonymat*, qui sont applicables aux dons de tous les éléments du corps humain. Si le principe du consentement est unanimement respecté, celui du bénévolat n'a pas été retenu dans un certain nombre de pays. Quant à l'anonymat du don, il a été beaucoup plus discuté. Le débat s'est amplifié au fil des ans car de nombreuses évolutions se sont manifestées parallèlement, notamment la multiplication des recompositions familiales, le développement de la monoparentalité et le désir des couples de même sexe de devenir parents. Par ailleurs, une attention accrue a été portée aux « droits des enfants » et à leurs « intérêts supérieurs ». Enfin un nouveau phénomène est apparu, celui d'hommes et de femmes souhaitant devenir parents et n'hésitant plus à se rendre dans d'autres pays quand ils ne peuvent accéder aux soins médicaux qui leurs permettraient de réaliser leur projet parental dans leur propre pays.

Malheureusement, la PMA et les interrogations qu'elle suscite sont trop fréquemment évoquées de manière anecdotique, notamment dans les médias en France, ou dans des registres émotionnels et compassionnels, sans réelle évaluation de ce qui a été mis

en œuvre et sans véritable réflexion sur les enjeux et les conséquences des choix qu'il convient de faire. En 2010, la revue *Andrologie* avait publié un dossier réunissant des articles qui rapportaient des données issues de la diversité des pratiques médicales, des réflexions et des opinions de ceux qui assurent quotidiennement cette activité, mais aussi de ceux qui peuvent avoir une autre approche de la question qu'elle soit psychologique, juridique, philosophique, ou sociologique. L'ensemble de ces articles ainsi que quelques autres ont ensuite été repris dans un ouvrage publié par Springer France, *Donner et Après...* qui contenait en outre des témoignages de parents, de donneurs et d'enfants ou d'adultes issus d'un don de spermatozoïdes.

Cinq ans après, les éditions Lavoisier ont souhaité rééditer le livre en lui donnant une nouvelle impulsion. En effet, l'évolution des pratiques et le débat qui s'est intensifié en France à l'occasion de la révision de la loi relative à la bioéthique en 2011 justifiaient qu'un certain nombre de contributions soient réactualisées et que d'autres soient ajoutées. Alors que *Donner et Après...* ne traitait que des procréations avec don de spermatozoïde, il semblait nécessaire que soient aussi abordées les questions relatives aux procréations par don d'ovocyte et par don/accueil d'embryon. Enfin il n'était plus possible d'ignorer que de nombreuses femmes sont conduites à se rendre dans d'autres pays pour pouvoir devenir mères. Cet ouvrage traite donc de toutes les formes de procréation avec don prises en charge par la médecine, que ce soit en France ou dans d'autre pays, que la PMA soit réalisée pour les couples infertiles, des couples de même sexe ou des femmes seules.

Dès 1994 la loi avait précisé les conditions dans lesquelles pouvaient être pratiquées les PMA impliquant la participation de tierces personnes donnant leurs spermatozoïdes, leurs ovocytes ou les embryons dont ils sont à l'origine. Le don devait être bénévole et anonyme et les actes devaient être pris en charge dans un nombre limité d'établissements à but non lucratif et autorisés à cette fin. Ces dispositions qui reflétaient des choix éthiques clairement affirmés n'ont pas été modifiées quand la loi a été révisée en 2004 puis en 2011. Les parlementaires ont par ailleurs voulu marquer l'engagement des pouvoirs publics en confiant au ministère de la Santé puis à une agence d'Etat, l'Agence de la Biomédecine (ABM), la mission de mener des campagnes d'information et de sensibilisation au don de gamètes afin de favoriser le recrutement des donneurs et des donneuses. Enfin, et à la différence de la plupart des autres pays, la France s'est montrée très généreuse en décidant que les actes de PMA, y compris avec don, seraient pris en charge par les caisses d'assurance maladie. Ce dispositif très complet a pu parfois faire dire que la France disposait de la meilleure loi du monde en matière d'éthique et de services médicaux assurant aux couples infertiles les meilleures conditions pour devenir parents. Pourtant la PMA est régulièrement l'objet d'interrogations, de critiques, d'insatisfactions et même parfois de revendications. Comment expliquer ce paradoxe ?

Vingt ans après le vote des premières lois relatives à la bioéthique et dix ans après la création de l'ABM, force est de constater qu'il existe encore un décalage relativement important entre un encadrement réglementaire et administratif aussi strict que pointilleux et la capacité des pouvoirs publics à mettre en œuvre les choix législatifs qui ont été faits. L'exemple le plus emblématique est celui du don d'ovocyte très peu développé en France bien qu'il ait été reconnu légalement depuis 1994. En fait une réglementation longtemps inadaptée, l'absence de moyens donnés aux centres autorisés et la rareté des campagnes d'information sur le don se sont combinés pour perturber la prise en charge de cette activité. Suite à un rapport très bien documenté de l'Inspection Générale de Affaires Sociales (IGAS) en 2010, quelques mesures ont été prises, mais elles ont été si frileuses

qu'en 2015 la majorité des femmes étaient encore contraintes de se rendre à l'étranger pour pouvoir bénéficier d'un don d'ovocyte dans un délai raisonnable. Parmi les solutions envisagées, il est souvent proposé de payer les donneuses et de prendre en charge cette activité dans des centres médicaux privés sur le modèle de ceux existant en Espagne ou aux Etats-Unis. Serait-ce efficace ? Ne serait-ce pas contraire aux choix éthiques qui ont été faits jusqu'à présent en France ?

Une deuxième préoccupation concerne la finalité même de la PMA. Actuellement, elle n'est accessible qu'aux couples hétérosexuels et ne peut avoir pour but que de pallier une infertilité médicalement diagnostiquée ou d'éviter la transmission d'une pathologie grave au partenaire ou à l'enfant. Pourrait-elle être pratiquée sans qu'il y ait d'indication médicale ? Autrement dit pourrait-elle s'inscrire dans de nouveaux modèles familiaux en permettant par exemple aux femmes de réaliser un projet parental quand elles n'ont pas de partenaire masculin ? La question a été posée dans des termes extrêmement vifs et passionnés en 2013 au moment de la légalisation du mariage des couples de même sexe. Le débat qui s'est poursuivi ensuite a été surtout marqué par la crispation d'une grande partie du monde politique et d'une frange de la société aboutissant à interdire aux femmes célibataires ou vivant en couple avec une autre femme d'accéder à la PMA. Le côté paradoxal est que l'on reconnaît à ces femmes le droit d'être mère, puisque la loi leur permet d'adopter un enfant, mais on leur refuse le droit de devenir mère en procréant avec l'aide de la médecine. C'est d'autant plus paradoxal que de plus en plus de femmes dans cette situation se rendent dans d'autres pays pour se faire inséminer avec du sperme de donneur, souvent avec l'aide de médecins français comme l'a montré l'étude faite à l'occasion de la réflexion menée par l'Académie Nationale de Médecine en 2014. C'est ce paradoxe, mais aussi les conditions parfois incertaines et éthiquement contestables dans lesquelles ces démarches de PMA sont faites, qui ont sans doute conduit deux organismes dépendant de l'Etat, le Défenseur des Droits et le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, à recommander en 2015 que la PMA soit désormais accessible à toutes les femmes.

Restent les questions relatives à l'anonymat des donneurs et des donneuses de gamètes et d'embryons. Elles sont parmi les plus complexes à résoudre comme en ont témoigné les hésitations manifestées aussi bien par le gouvernement que par les parlementaires dans la période qui a précédé la révision de la loi en 2011. Finalement le législateur a choisi de maintenir l'anonymat des donneurs et des donneuses. A-t-il eu raison, a-t-il eu tort ? S'appuyant sur les revendications exprimées par quelques jeunes adultes qui ont été conçus avec l'aide de spermatozoïdes de donneurs, des voix s'élèvent régulièrement en France pour qu'ils puissent accéder à l'identité de ceux qui ont contribué génétiquement à leur naissance. Cette demande paraît à première vue légitime mais elle peut se révéler inopérante ou difficile à mettre en œuvre comme le montrent les expériences de L'État de Victoria en Australie ou de la Suède qui ont levé l'anonymat du don depuis les années 1980. En effet, la révélation de l'identité des donneurs et des donneuses ne peut se réduire à une simple mesure administrative ou juridique, elle peut avoir de nombreuses conséquences pour les personnes impliquées, qu'il s'agisse des enfants bien sûr mais aussi de leurs parents, des donneurs eux-mêmes et de leurs proches. Ainsi aux Etats-Unis, il n'est pas rare que les enfants soient mis en contact avec les autres enfants qui ont été conçus avec les spermatozoïdes du même donneur, ce qui peut aboutir à des configurations familiales impliquant des dizaines de personnes. Très peu de données existent actuellement sur les types de relations qui peuvent ainsi s'établir entre toutes les personnes concernées quand le don n'est plus anonyme.

Au-delà de ces questions éminemment personnelles, la procréation par don conduit à s'interroger, de manière plus générale, sur la signification des éléments constitutifs de tout être humain, de son identité et de son origine et notamment sur le rôle joué par les gènes. C'est le grand mérite de cet ouvrage d'aborder toutes ces questions en confrontant les expériences, les analyses et les opinions les plus diverses. Parfois il s'agit de travaux universitaires dont la lecture peut paraître ardue mais qui, par les informations qu'ils donnent, sont essentiels pour comprendre les enjeux de ce type de procréation médicalisée. D'autres fois il s'agit de témoignages¹ vibrants de sensibilité ou d'émotion où se découvrent souvent la profondeur et la richesse des réflexions de ceux qui vivent la procréation par don. Certains des textes publiés ici contiennent des propos simplistes, excessifs ou dépourvus d'objectivité mais cet ouvrage veut offrir les éléments d'une analyse aussi complète que possible et véritablement contradictoire sur la question. Plus de quarante ans après la création du premier CECOS en France, l'aventure est loin d'être terminée. Beaucoup reste encore à découvrir pour comprendre cette nouvelle manière de devenir parents et enfants.

Pierre JOUANNET

1. Par respect pour l'intimité de chacun et par souci de confidentialité, tous les témoignages sont signés d'un pseudonyme à l'exception de celui de Dominique Le Morton, députée de Haute-Garonne, qui correspond à son intervention faite le 8 février 2011 à la tribune de l'Assemblée nationale, lors du débat sur la révision de la loi relative à la bioéthique.

Procréation, Médecine et Don est la 2^e édition, actualisée et largement remaniée, de *Donner et Après* qui se concentrait sur le don de spermatozoïdes assuré pour des couples stériles. *Procréation, Médecine et Don* traite de toutes les formes de don : spermatozoïdes, ovocytes et embryons, avec ou sans anonymat, y compris pour les couples de femmes ou les femmes seules.

Ce livre propose un état des lieux très complet de la procréation médicalement assistée avec don en France et présente des expériences d'autres pays comme Israël, la Belgique et la Suisse. Les écrits de philosophes, éthiciens, sociologues et juristes enrichissent la réflexion en apportant leurs points de vue d'horizons divers. Enfin, les nombreux témoignages de donneurs et donneuses, de parents et d'enfants nés grâce à la procréation médicalement assistée révèlent leur vécu et leurs émotions.

Cet ouvrage intéressera en premier lieu les professionnels confrontés à la stérilité et à l'assistance médicale à la procréation comme les biologistes de la reproduction, gynécologues, andrologues, endocrinologues, pédiatres, généticiens, psychiatres, psychologues, sages-femmes, ou encore les spécialistes en sciences sociales, humaines et juridiques ouverts aux questions relatives à la famille et la procréation ainsi que les personnes qui envisagent de recourir ou s'intéressent à la procréation médicalement assistée avec don.

Pierre Jouannet est biologiste de la reproduction, professeur émérite à l'université Paris Descartes et membre de l'Académie Nationale de Médecine. De nombreux acteurs du don de gamètes, professionnels, donneurs, parents ou enfants ainsi que des chercheurs ont collaboré à la rédaction de cet ouvrage.